

## POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

# Réduction prévue des résidents non permanents : Qui comblera les emplois?

Par Randall Bartlett, directeur principal de l'économie canadienne

### Faits saillants

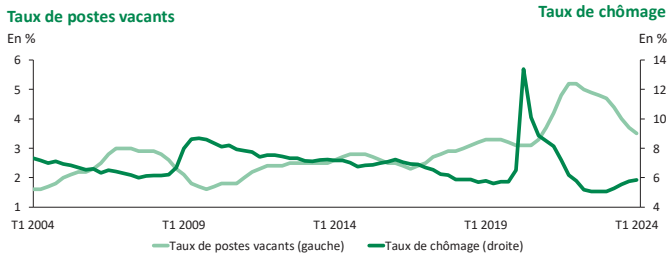
- ▶ Selon [notre analyse](#), l'intention du gouvernement fédéral de réduire le nombre de résidents non permanents admis au Canada pourrait peser sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel et l'[inflation](#) (dont les coûts du logement). Parallèlement, une diminution du nombre de résidents non permanents devrait stimuler le PIB par habitant et la croissance des salaires réels.
- ▶ Certains soutiennent que l'augmentation des salaires incitera des personnes à réintégrer le marché du travail, mais il semble y avoir peu de candidats sur la touche pour pareille éventualité. Le taux de chômage s'approche d'un niveau historiquement bas, tout comme le nombre de Canadiennes et de Canadiens qui ne font pas partie de la population active tout en souhaitant avoir un emploi. Ce dernier groupe est principalement formé de personnes dans la force de l'âge ayant été mis à l'écart du fait d'une maladie ou de responsabilités personnelles ou familiales, des considérations à traiter au moyen de politiques publiques.
- ▶ La rareté de la main-d'œuvre et la hausse à prévoir des salaires devraient exercer une pression accrue sur les secteurs économiques les plus susceptibles d'embaucher des résidents non permanents, comme le secteur des services d'hébergement et de la restauration et celui du commerce de détail. Ces derniers figurent malheureusement aussi parmi les secteurs risquant le plus d'éprouver des difficultés à la suite de la pandémie et d'avoir connu une forte augmentation des faillites au début de 2024. La diminution de la disponibilité de la main-d'œuvre temporaire bon marché ne fera qu'accentuer leurs difficultés. Cette situation pourrait toutefois aussi obliger ces secteurs à faible productivité d'innover rapidement.

Le 21 mars 2024, le gouvernement du Canada a [annoncé](#) viser « une diminution de notre population de résidents temporaires à 5 % au cours des trois prochaines années ». Peu après l'annonce, nous avons publié des études expliquant l'incidence de cette politique sur nos prévisions pour l'[économie](#) et l'[inflation](#). Notre analyse traitait de façon générale des conséquences sur le marché de l'emploi, et les détails y étaient peu nombreux. Nous avons cependant conclu que le taux de chômage serait sans doute un peu plus élevé qu'en l'absence d'une telle politique au cours des prochaines années. La croissance des salaires réels devrait aussi grimper en conséquence. Le présent *Point de vue économique* vise à répondre à quelques questions et commentaires que nous avons reçus de la part de nos membres et clients.

### Bref historique du marché canadien du travail

Lors de la paralysie de l'économie mondiale au début de la pandémie de COVID-19, le taux de chômage est monté en flèche au Canada et à l'étranger. Au même moment, le nombre de postes vacants a diminué, puisque les entreprises ont ralenti les embauches dans ce contexte de grande incertitude. Avec la remise en marche des économies et la forte augmentation des transferts gouvernementaux, le taux de postes vacants a atteint des sommets inégalés, et le taux de chômage a chuté rapidement au fur et à mesure de l'augmentation des dépenses de consommation (graphique 1 à la page 2).

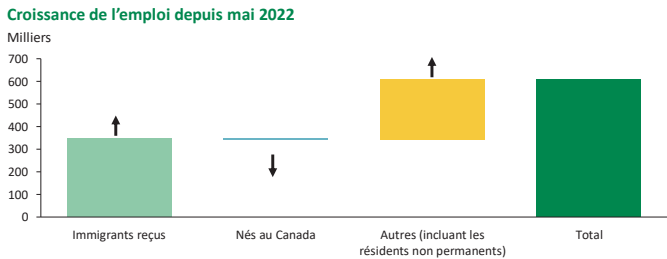
**Graphique 1**  
Le taux de postes vacants a atteint des niveaux sans précédent en 2022



Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Depuis son point culminant dépassant légèrement le million de postes vacants au Canada, enregistré en mai 2022, ce nombre a diminué de façon constante pour s'établir à environ 650 000 en septembre 2023; il se maintient à ce niveau depuis. Durant la même période, le nombre d'employés salariés a augmenté d'environ 600 000. Toutefois, les emplois occupés par des travailleurs nés au Canada sont demeurés globalement stables (graphique 2). Ces postes vacants ont donc été comblés par des nouveaux arrivants, et l'emploi chez les immigrants reçus et autres (dont les résidents non permanents) nés à l'extérieur du Canada a augmenté dans les mêmes proportions.

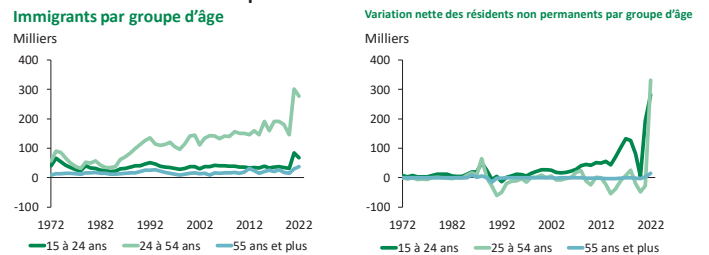
**Graphique 2**  
Les nouveaux arrivants ont joué un rôle important pour occuper les postes vacants



Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

L'approfondissement des données sur ces nouveaux arrivants permet de constater que beaucoup d'entre eux sont jeunes. Pour les immigrants, qui sont de nouveaux arrivants permanents au Canada plutôt que des résidents non permanents, la grande majorité est dans la force de l'âge, soit de 25 à 54 ans (graphique 3). C'était généralement le cas par le passé, et la récente augmentation de la population n'y fait pas exception. Par contre, la croissance des résidents non permanents est habituellement concentrée chez les plus jeunes membres de la population active, soit les 15 à 24 ans. Plus récemment, les résidents non permanents dans la fleur de l'âge sont toutefois arrivés dans un nombre équivalent à celui des résidents non permanents plus jeunes. Par ailleurs, les immigrants et les

**Graphique 3**  
La croissance de l'emploi au sein de la population canadienne repose sur le solde des résidents non permanents

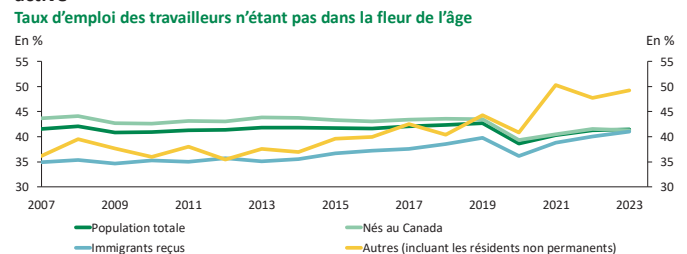


RNP : Résidents non permanents.  
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

résidents non permanents de 55 ans et plus ne représentent qu'une très faible proportion des nouveaux arrivants au Canada.

Fait important, il existe une distinction notable entre les résidents non permanents dans la fleur de l'âge et les autres. Représentés par les personnes en emploi qui ne sont ni nées au Canada ou des immigrants reçus, les résidents non permanents dans la fleur de l'âge semblent moins susceptibles de trouver un emploi que leurs pairs. Le contraire est toutefois vrai pour les résidents non permanents n'étant pas dans la fleur de l'âge (moins de 25 ans et 55 ans et plus), qui sont des jeunes dans une forte proportion, comme nous l'avons démontré (graphique 4). Étant donné que les règles relatives au travail pendant les études ont été assouplies après le début de la pandémie, ce groupe s'est distingué en choisissant de travailler. Cela dit, le taux d'emploi des jeunes résidents non permanents demeure bas par rapport aux résidents non permanents dans la fleur de l'âge, comme on le constate globalement sur le marché canadien du travail. Cet écart devrait se creuser davantage par rapport aux nouvelles règles visant à limiter le nombre d'heures de travail des étudiants internationaux.

**Graphique 4**  
Les jeunes résidents non permanents participent davantage à la population active



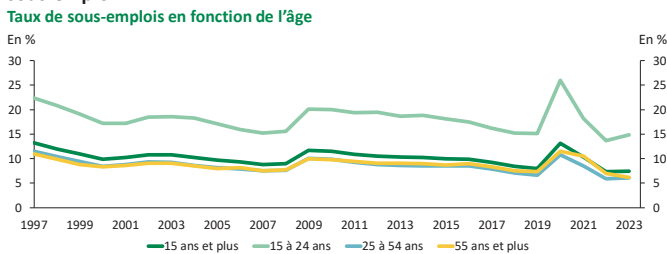
Remarque : Les travailleurs dans la force de l'âge sont définis comme étant les travailleurs âgés de 25 à 54 ans.  
RNP : Résidents non permanents.  
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

## Qui pourrait remplacer ces travailleurs (majoritairement) jeunes?

Le fait que les jeunes résidents non permanents soient plus enclins à travailler que leurs pairs donne à penser qu'une réduction de leur nombre pèsera sur le taux d'emploi global au Canada. Toutes choses étant égales par ailleurs, cela fera augmenter le taux de chômage, puisque le niveau de chômage bouge peu, mais la taille de la population active est plus petite.

Toutefois, certains maintiennent que la demande soutenue de main-d'œuvre fera augmenter les salaires et, conséquemment, favorisera un retour sur le marché du travail des personnes qui sont peut-être sur la touche actuellement. Cependant, un tel argument sonne un peu faux. Par exemple, même si le taux de chômage n'est plus à son creux historique, la mesure la plus générale du sous-emploi (R8) demeure à ses niveaux les plus bas, ou près de ceux-ci, pour toutes les catégories d'âge (graphique 5). Cette mesure est particulièrement faible pour les travailleurs plus âgés. Bien qu'elle ait augmenté modestement pour les travailleurs plus jeunes et dans la fleur de l'âge depuis les creux enregistrés en 2022, elle demeure inférieure aux niveaux observés avant la pandémie.

### Graphique 5 La population canadienne s'approche de creux historiques en matière de sous-emploi



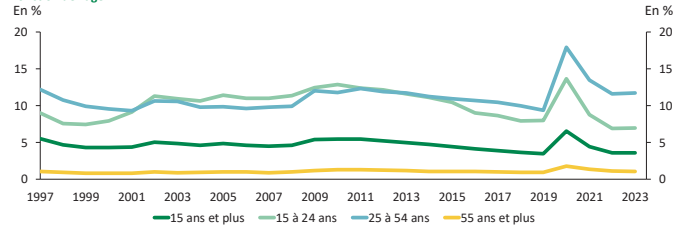
Le taux de sous-emploi (« R8 ») est le taux de chômage officiel auquel s'ajoutent les chercheurs découragés, les personnes en attente et une partie de travailleurs à temps partiel involontaire.

Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Par ailleurs, les Canadiennes et les Canadiens qui ne font pas partie de la population active, mais qui souhaitent avoir un emploi sont peu nombreux. En 2023, chez les jeunes Canadiennes et Canadiens, le nombre de personnes hors de la population active, mais voulant travailler a chuté à 6,9 %, soit son niveau le plus bas depuis 1997, année marquant le début de la publication des données (graphique 6). En ce qui concerne les personnes de 55 ans et plus, seulement 1 % des répondants ont déclaré ne pas faire partie de la population active, mais vouloir un emploi en 2023, ce qui correspond approximativement aux normes historiques. À l'inverse, même si la proportion de personnes dans la fleur de l'âge qui ne sont pas sur le marché du travail, mais qui souhaitent obtenir un emploi a diminué par rapport aux sommets enregistrés durant la pandémie, elle demeure supérieure à la moyenne des 20 années ayant précédé

### Graphique 6 Peu de Canadiennes et de Canadiens sont sur la touche en attente d'un emploi

Proportion des Canadiennes et des Canadiens qui ne sont pas sur le marché du travail, mais qui veulent travailler, en fonction de l'âge

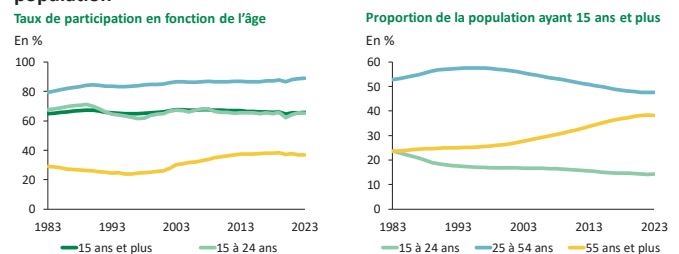


Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

la crise de la COVID-19. Toutefois, les personnes appartenant à ce groupe d'âge et n'ayant pas d'emploi ont déclaré que leur situation s'expliquait surtout par la maladie et des responsabilités personnelles ou familiales, deux éléments essentiellement indépendants de la santé de l'économie. Cela dit, les politiques publiques pourraient jouer un rôle dans la réintégration de ces personnes à la population active, comme la poursuite de l'expansion des garderies à 10 \$ par jour.

Parallèlement, la main-d'œuvre canadienne ne cesse de vieillir et elle sera encore plus âgée à mesure que diminuera le nombre de résidents non permanents. Ce vieillissement est la principale cause du taux de participation déprimant au Canada après la pandémie, et ce, malgré l'arrivée de jeunes travailleurs (graphique 7).

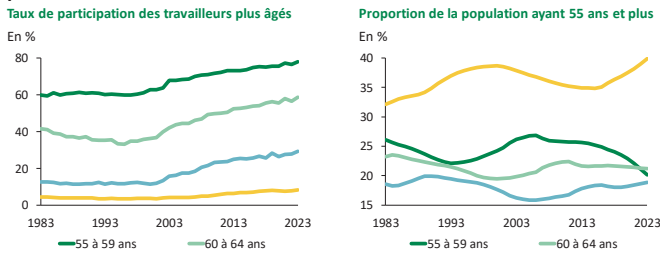
### Graphique 7 Le faible taux de participation du Canada reflète le vieillissement de sa population



Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Il est vrai que le taux de participation augmente pour les groupes d'âge de plus de 55 ans (graphique 8 à la page 4). Néanmoins, le taux de participation diminue progressivement avec l'âge à mesure que les gens prennent leur retraite. Par conséquent, le taux de participation global des travailleurs plus âgés diminue de façon constante depuis 2019, puisque l'âge moyen de ces travailleurs ne cesse d'augmenter.

**Graphique 8**  
Les travailleurs canadiens âgés travaillent plus, mais vieillissent encore plus vite



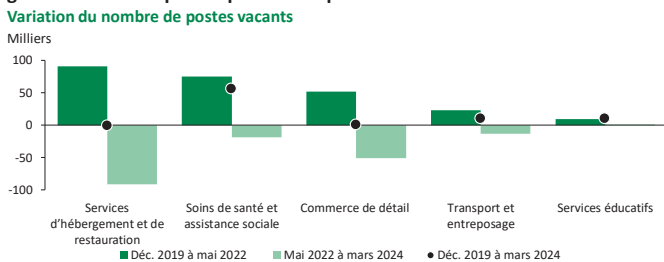
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**Que signifie tout cela pour les perspectives?**

Étant donné la baisse anticipée des jeunes travailleurs à mesure que diminue la proportion des résidents non permanents dans la population, de concert avec quelques renforcements à l’horizon, on peut s’attendre à une hausse du taux de postes vacants. Cette situation devrait favoriser la croissance des salaires, mais sans doute pas à un rythme pouvant avoir une incidence marquée sur l’inflation. Cela s’explique par le fait que l’affaiblissement de la demande globale en raison de la réduction du nombre de résidents non permanents devrait peser sur l’inflation sous-jacente.

Étant donné la hausse attendue des salaires et la rareté à venir de la main-d’œuvre, les secteurs dépendant le plus fortement de l’embauche de résidents non permanents pourraient devoir s’ajuster à ce contexte plus que d’autres. Selon Statistique Canada, lors du recensement de 2021, les résidents non permanents étaient plus susceptibles d’occuper un emploi dans les secteurs de l’hébergement et de la restauration, du commerce de détail, du transport et de l’entreposage, des soins de santé et de l’assistance sociale ainsi que des services éducatifs. Sans surprise, ces secteurs ont également connu les plus fortes augmentations de postes vacants en raison de la pandémie et les plus importantes diminutions depuis (graphique 9). En effet, ces cinq secteurs sont responsables de plus de la moitié de l’augmentation du nombre de postes vacants de décembre 2019

**Graphique 9**  
Les secteurs de l’accueil et de la vente au détail ont enregistré le plus grand nombre de postes pourvus depuis 2022

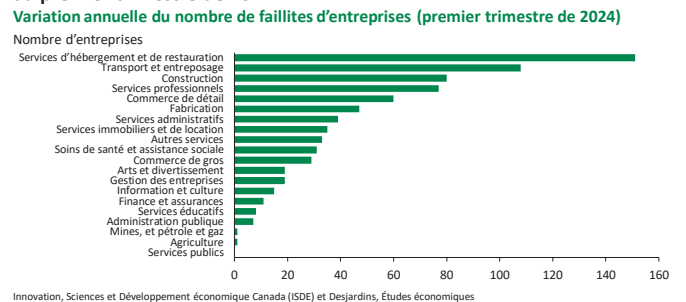


Remarque : L’industrie de l’accueil sert à désigner succinctement les services d’hébergement et de la restauration.  
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

à mai 2022, mois durant lequel les postes vacants ont atteint un sommet à l’échelle nationale. Qui plus est, en février 2024, plus de 50 % des postes vacants appartenaient encore à ces mêmes secteurs, comparativement à environ 45 % avant la pandémie. Et ce, malgré des embauches considérables, surtout dans le secteur de l’hébergement et de la restauration et celui du commerce de détail.

Il n’est donc pas étonnant de conclure que le secteur de l’hébergement et de la restauration et celui du commerce de détail seront sans doute les plus touchés par la réduction du nombre de résidents non permanents admis au Canada. Fait important, il s’agit aussi des secteurs que nous avons identifiés comme étant les plus vulnérables aux conditions commerciales défavorables à l’approche de la date limite de remboursement des prêts du Compte d’urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), en janvier 2024. Ce sont également les secteurs qui ont enregistré la hausse la plus marquée des cas d’insolvabilité des entreprises jusqu’à présent cette année (graphique 10). Les coûts élevés des emprunts et des intrants ainsi que le haut niveau d’endettement à la suite de la pandémie ont pesé sur ces secteurs, même dans un contexte où la main-d’œuvre temporaire était considérable et relativement bon marché.

**Graphique 10**  
Plusieurs secteurs vulnérables ont connu une hausse marquée des faillites au premier trimestre de 2024



Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et Desjardins, Études économiques

L’augmentation à venir des coûts de la main-d’œuvre devrait avoir une incidence positive sur les prix à la consommation. Toutefois, dans les secteurs où les entreprises ne disposent d’aucun pouvoir de fixation des prix, la hausse des coûts de main-d’œuvre réduira les marges de profit. C’est d’ailleurs dans plusieurs de ces mêmes secteurs où les marges sont historiquement basses que l’on devrait ressentir le plus cet effet. Par conséquent, ces secteurs pourraient constater que l’écart s’atténue entre le coût de l’innovation et le coût de la main-d’œuvre, rendant ainsi l’innovation relativement plus attrayante. Étant donné que ces secteurs ont été relativement peu productifs par le passé, cela pourrait avoir un effet positif sur la productivité à l’échelle nationale. Cette situation devrait aussi aider à contenir l’inflation tout en favorisant la croissance des salaires réels. Cependant, plusieurs de ces entreprises sont de petites

entreprises ayant un accès limité au crédit, ce qui constituera un obstacle à l'investissement. Nos [travaux](#) semblent indiquer que les politiques publiques ont un rôle à jouer pour aider les petites et moyennes entreprises à investir dans de nouveaux processus et de nouvelles technologies visant à améliorer leur productivité.

### Conclusion

Pour les secteurs de l'économie qui ont subi les contrecoups de la pandémie, l'intention du gouvernement fédéral de réduire le nombre de résidents non permanents admis au pays rendra encore plus difficile une situation déjà complexe. Notre analyse démontre qu'il n'y a pas beaucoup de Canadiennes et de Canadiens sur la touche pour combler les emplois laissés vacants du fait d'un nombre plus restreint de résidents non permanents. La majorité des Canadiennes et des Canadiens qui veulent travailler le font et ceux qui n'ont pas d'emploi sont habituellement des personnes âgées, malades ou aux prises avec des responsabilités familiales. Les salaires devraient donc augmenter. Certaines entreprises pourront innover pour réduire leur dépendance envers la main-d'œuvre temporaire bon marché et abondante, augmentant ainsi leur productivité. Malheureusement, certaines entreprises ne le feront pas, ce qui posera des problèmes constants pour les entreprises canadiennes.